

**Attaques du directeur de la Culture de M'sila contre l'Architecte du Congrès de la Soummam**

## **L'Association Abane-Ramdane porte plainte**

©  
D.R.



Ces déclarations ont suscité de vives réactions de dénonciation sur la Toile, mais aussi et surtout la réaction de l'Association Abane-Ramdane pour l'histoire et la mémoire de Tizi Ouzou, qui a décidé de porter plainte contre Rabah Drif. Selon le 1er vice-président de l'Association, le Dr Kamel Daoudi, un collectif d'avocats s'est constitué pour porter l'affaire devant la justice. "Plusieurs avocats nous ont contactés pour se constituer afin de déposer plainte contre le directeur de la culture de la wilaya de M'sila", a-t-il déclaré à Liberté.

Le Dr Daoudi a souligné que l'Association "dénonce énergiquement ces attaques haineuses et malveillantes contre un des héros de la Révolution". Il a ajouté que l'Association considère "ces attaques scandaleuses" comme une "atteinte grave aux idéaux de la Révolution de Novembre". Plus explicite, le 1er vice-président de l'Association Abane-Ramdane pour l'histoire et la mémoire souligne que "ces attaques visent plutôt les fondements et le projet révolutionnaire de Novembre 54".

"Nous ne pouvons encore nous taire devant de tels agissements", a-t-il ajouté, estimant que "Rabah Drif est un commis de l'État qui s'est honteusement attaqué à un de nos martyrs". Parallèlement à la plainte de l'Association contre le directeur de la culture de M'sila, le Dr Daoudi a ajouté que "les hautes autorités du pays doivent réagir pour mettre fin à ces dérives", considérant que le limogeage du directeur en question "n'est pas suffisant" puisqu'il a attenté "à un symbole de la patrie".

"Nous exigeons l'application des lois tel que consigné dans la loi fondamentale concernant les atteintes aux symboles de la nation", a-t-il dit. Concernant le volet historique, le Dr Daoudi estime que Rabah Drif "a montré ses limites intellectuelles et sa méconnaissance de l'histoire de notre pays". "Ce sont des accusations farfelues

et imaginaires qui ont pour but de délégitimer le Congrès de la Soummam, donc de son architecte”, a-t-il encore dit. Il a aussi rappelé que “ceux qui avaient, par le passé, accusé Abane Ramdane de trahison ont été condamnés par la justice algérienne”. “La remise en cause du Congrès de la Soummam, grâce auquel la Révolution s’était dotée de structures politiques et militaires qui ont mené la lutte du peuple algérien vers la victoire, relève du déni et de la négation”, a ajouté le Dr Daoudi. À noter également que plusieurs citoyens ont décidé de porter l’affaire devant la justice.

De son côté, le réalisateur Bachir Derraïs a décidé, pour sa part, de porter plainte contre Rabah Drif à Alger et à Paris pour diffamation. À rappeler, par ailleurs, que Rabah Drif a réalisé plusieurs projets cinématographiques au profit des autorités publiques lors des différentes manifestations culturelles qu’organisait le département de la Culture sous Azzedine Mihoubi.

**Mohamed Mouloudj**